

OBJET : PROTECTION DU CANAL DE BELLEPIERRE

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite des dernières pluies, une reconnaissance effectuée par les services techniques et la C.G.E. sur le canal d'aménée d'eau de Bellepierre a mis en évidence la nécessité d'entreprendre très rapidement des travaux de consolidation de terrains en vue de protéger la partie du canal à ciel ouvert.

J'ai demandé à la SECMD de nous proposer, dans les délais les plus brefs, les solutions techniques à mettre en oeuvre.

Compte tenu des conséquences graves que peut entraîner toute détérioration du canal sur l'alimentation en eau de la ville, je vous demande de m'autoriser dès que les dossiers seront établis, à lancer les consultations d'entreprises et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse dans la limite des crédits non affectés du programme eau 82, soit :

| | |
|-----------------------|------------------|
| - Subvention M.I..... | 132 000 F |
| - Emprunt C.D.C..... | <u>528 000 F</u> |
| TOTAL..... | 660 000 F |

Je mets la question aux voix.

* * * * *

ADOpte A L'UNANIMITE

* * * * *